

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chapelle-aux-Filtzméens, le 6 mai 2025

**Forum culturel :**

**un territoire mobilisé pour faire émerger de nouveaux projets culturels.**

*Ce mardi 6 mai à Meillac, le Service Culture de la Communauté de communes Bretagne Romantique organise la 1ère édition du forum culturel. L’ensemble des associations culturelles, des élus locaux, des enseignants et des bibliothécaires du territoire sont invités à participer à cet événement. L’objectif est clair : créer les échanges, renforcer les liens entre acteurs du territoire et faire naître de nouveaux projets collaboratifs.*

Une rencontre pour favoriser l’interconnaissance et les coopérations locales

Cette rencontre s’inscrit dans la continuité des actions menées depuis 2021 pour encourager l’interconnaissance entre les acteurs culturels du territoire. Elle répond à une demande formulée par les associations elles-mêmes : mieux connaître les interlocuteurs institutionnels, éducatifs et culturels, afin de créer des synergies et de faire émerger des projets partagés.

Douze associations participent à cette 1*ère* édition, en présence des équipes éducatives et des bibliothécaires du réseau. Le forum se déroule sous un format libre : chacun est invité à échanger directement avec les structures de son choix, qu’il s’agisse de nouer des partenariats, d’initier des projets ou de mieux comprendre les offres et besoins de chacun. Les associations sont également encouragées à échanger entre elles. Le Service Culture et le Vice-Président à la culture sont disponibles pour accompagner les discussions ou répondre aux questions.

Un engagement renforcé en faveur de l’éducation artistique et culturelle

Dans ce cadre, la Communauté de communes rappelle l’existence du fonds Éducation Artistique et Culturelle (EAC), destiné aux écoles primaires publiques et privées du territoire. Ce dispositif vise à soutenir financièrement les projets artistiques et culturels menés avec les élèves, en partenariat avec des acteurs culturels locaux. Une note d’information sera envoyée aux établissements en juin, afin de permettre le dépôt des demandes à partir de septembre 2025.

Un bilan de cette rencontre sera réalisé pour envisager la suite du dispositif et ajuster l’accompagnement proposé aux structures culturelles.

